

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
tenue le mardi 22 octobre 2024, à 11 h, à la salle du conseil de l'édifice situé au 800, avenue
Léonard-E.-Schlemm, Baie-Comeau

Sont présents :

M ^{MES}	Isabelle Giasson	directrice générale et greffière-trésorière
ET		
MM.	Étienne Baillargeon	représentant de Baie-Trinité
	Clermond Coll	représentant suppléant de Pointe-Lebel
	Guy Côté	représentant de Godbout
	Michel Desbiens	représentant de Baie-Comeau
	Victor Hamel	représentant de Franquelin
	Raymond Lavoie	représentant de Ragueneau
	Christian Malouin	représentant de Chute-aux-Outardes
	Julien Normand	président et représentant de Pointe-aux-Outardes

Est absent :

André Bossé représentant de Pointe-Lebel

ORDRE DU JOUR

1.0 Préliminaires

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 24 septembre 2024

2.0 Décisions

Administration

- 2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2024-09 de la Régie ainsi que n° 2024-09 du magasin de réemploi Phase 2
- 2.2 Adoption du compte à payer de la carte Mastercard de la Régie de septembre 2024
- 2.3 État des revenus et des dépenses au 30 septembre 2024

LET

- 2.4 Décompte progressif n° 6 – Aménagement de la plateforme de compostage

3.0 Informations

- 3.1 Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) – 24^e édition
- 3.2 Lancement collection magasin de réemploi Phase 2
- 3.3 Gala des entreprises – Chambre de commerce et d'industrie de Manicouagan

4.0 Correspondance

5.0 Affaires nouvelles

5.1 Prochaine rencontre de travail – le mardi 26 novembre 2024

5.2 Prochaine séance ordinaire publique – le mardi 26 novembre 2024

6.0 Période de questions

7.0 Fermeture de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la séance

Le président et représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Julien Normand, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum. Il est 11 h.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2024-96

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Raymond Lavoie, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2024-97

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 24 septembre 2024

Attendu que les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 24 septembre 2024;

Attendu que les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal.

Sur la motion du représentant de la Ville de Baie-Comeau, Michel Desbiens, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance publique ordinaire du 24 septembre 2024, tel que rédigé et que le président et la directrice générale et greffière-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

Approuvé séance tenante.

2.0 DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Rés. 2024-98

2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2024-09 de la Régie ainsi que n° 2024-09 du magasin de réemploi Phase 2

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Baie-Trinité, Étienne Baillargeon, il est unanimement résolu d'adopter la liste de comptes à payer n° 2024-09 de la Régie d'une somme de 1 129 616,40 \$ et n° 2024-09 du magasin de réemploi Phase 2 d'une somme de 2 334,43 \$ pour un total de 1 131 950,83 \$ conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2024-99

2.2 Adoption du compte à payer de la carte Mastercard de la Régie de septembre 2024

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Guy Côté, il est unanimement résolu d'adopter le compte à payer de la carte Mastercard d'une somme totale de 1 198,21 \$ pour septembre 2024, conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2024-100

2.3 État des revenus et des dépenses au 30 septembre 2024

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Franquelin, Victor Hamel, il est unanimement résolu d'adopter l'état des revenus et des dépenses au 30 septembre 2024 tel que présenté par la directrice générale et greffière-trésorière, Isabelle Giasson.
Approuvé séance tenante.

LET

Rés. 2024-101

2.8 Décompte progressif n° 6 – Aménagement de la plateforme de compostage

Attendu que FNX Innov a procédé à l'analyse du décompte progressif n° 6;

Attendu que FNX Innov recommande de procéder au paiement selon le certificat de paiement n° 6 émis le 18 octobre 2024.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Christian Malouin, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, Isabelle Giasson, à effectuer le paiement du décompte progressif portant le n° 6, au montant de 755 183,12 \$, à l'entreprise Location Excavation RSMF Inc., incluant les taxes applicables.

Approuvé séance tenante.

3.0 INFORMATIONS

3.1 Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) – 24e édition

La SQRD a lieu du 21 au 27 octobre. La Régie organise des séances express destinées à répondre à de courtes questions sur la collecte des matières organiques ainsi qu'un webinaire complet sur l'heure du midi.

3.2 Lancement collection magasin de réemploi Phase 2

La directrice générale et greffière-trésorière, Isabelle Giasson, informe les élus que le lancement de la collection annuelle se tiendra le 8 novembre prochain.

3.3 Gala des entreprises – Chambre de commerce et d'industrie de Manicouagan

La Régie a remis pour la première fois, lors du gala des entreprises, un prix de 500 \$ pour la réduction et la bonne gestion des matières résiduelles. Le gagnant est l'entreprise le Manoir du café. Ce prix sera reconduit à chaque gala.

4.0 CORRESPONDANCE

5.0 AFFAIRES NOUVELLES

5.1 Prochaine rencontre de travail : le mardi 26 novembre 2024 à 8 h.

5.2 Prochaine séance ordinaire publique : le mardi 26 novembre 2024 à 11 h.

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

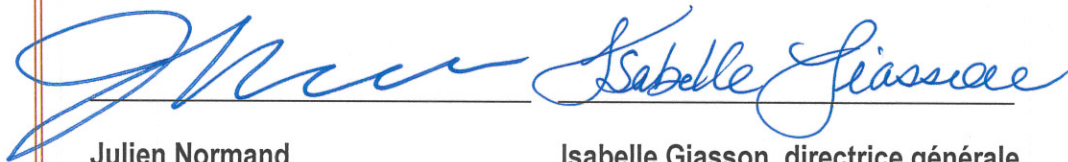
6.1 Monsieur Martin Lafontaine, citoyen de Baie-Comeau est présent et pose des questions sur les séances d'information sur le bac brun, dans les municipalités.

6.2 Monsieur Dany Bérubé, citoyen de Baie-Comeau est présent.

Rés. 2024-102

7.0 **FERMETURE DE LA SÉANCE**

Le représentant de la Municipalité de Ragueneau, Raymond Lavoie, propose la levée de l'assemblée. Il est 11 h 17.



Julien Normand
Président

Isabelle Giasson, directrice générale
et greffière-trésorière